



## COMMUNE DE BENQUET

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DELIBERATION N°25\_2025

Date de convocation : 18/11/2025

##### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	:	19
Présents	:	16
Absents	:	3

##### Nombre de suffrages exprimés

Pour	:	19
Contre	:	0
Abstentions	:	0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BENQUET, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre MALLET, Maire.

**Présents** : BICHAUD Emmanuel, CANDAU Jean-Marc, CLAVE Moïse, COMPAGNET Joëlle, DUPRAT Sandra, FLORENS Marc, GERVAIS Magalie, HERMAN Eliane, JOUANY Dorothée, KUBLER Danielle, LABARBE Julie, LE BIGOT Christophe, LUCBERNET Julien, MALLET Pierre, MASSAROTTO Philippe, SONNEVILLE Jean-Luc

**Absents excusés** : LAMOTHE Marie-Christine (pouvoir donné à MALLET Pierre), PRINCE Jean-François (pouvoir donné à MASSAROTTO Philippe), VLAMINCK Alexia (pouvoir donné à KUBLER Danielle)

Secrétaire de séance : DUPRAT Sandra

#### Objet : Vente du terrain « Avenue de l'Armagnac »

#### **Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2241-1 et suivants relatifs à la gestion du domaine privé des communes ;

**Vu** l'évaluation du Service des Domaines en date du 3 novembre 2025,

**Vu** la délibération n°20\_2024 en date du 10 avril 2024, relative à la cession du même bien à la Société JPL INGENIERIE, Groupe B2i,

**Considérant** que cette société ne souhaite plus acheter le bien,

**Considérant** que la Société SGE d'Anglet a manifesté son intérêt pour l'acquisition d'une partie (environ 30000 m<sup>2</sup>) du terrain nu appartenant à la commune, cadastré section AA n° 90p, afin d'y établir un projet de 36 logements ;

**Considérant** que le prix proposé, soit 850 000 € net vendeur, est conforme à l'évaluation réalisée par le Service des Domaines ;

**Considérant** l'intérêt économique de cette cession pour la Commune,

Après en avoir délibéré,

**Article 1 : Décide** de vendre à la Société SGE d'Anglet un terrain communal nu d'une superficie d'environ 30000 m<sup>2</sup>, cadastré section AA n°90p, situé Avenue de l'Armagnac à Benquet, pour un montant de 850 000 € net vendeur.

**Article 2 : Précise** que la présente délibération abroge et remplace la délibération n°20\_2024 en date du 10 avril 2024.

Envoyé en préfecture le 28/11/2025

Reçu en préfecture le 28/11/2025

Publié le 28/11/2025

Facit authentic de vente et

ID : 040-214000374-20251124-25\_2025-DE



**Article 3 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes.**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme,  
Le Maire, Pierre MALLET

Le secrétaire de séance,

